

Réf: Dossier 317114

## Avis de constitution

### SOCIETE « LES RIVES DE L'ATLANTIDE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS APRES L'ECOLE  
LA ROCHELLE, Lot 610, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES RIVES DE L'ATLANTIDE »

Objet : - La construction et la vente des biens meubles et immeubles;

- La production d'énergie;
- Les transactions financières;
- Recherche et enseignement;
- Import et export;
- Services;
- Agriculture;
- La pêche;
- Transports;.Et pour la réalisation de l'objet

social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS APRES  
L'ECOLE LA ROCHELLE, Lot 610, Ilot 48

Dirigeant(s) Mme BARCA CYSIQUE NITA RACHELLE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02768 du 10/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34402/GTCA/RC/2024 du 10/06/2024

